



12 > **16**
MARS AVRIL

ENFANCE - JEUNESSE

Les bons plans du mercredi : c

Pour découvrir des activités de qualité autour des domaines du sport. Chaque activité permettra de progresser à son rythme, au fil des semaines pratiquées.

Programme

TPS, PS, MS

Baby-Sport : 11h-12h

Séances d'éveil corporel et de stimulation sensorielle permettant le développement psychomoteur des plus jeunes. Par le biais de jeux individuels et collectifs, l'enfant met en place des automatismes qui le conduisent à un parfait contrôle de sa posture et de ses gestes : équilibre, coordination et orientation dans l'espace.

Complexe Désiré-Garrain. Places disponibles : 14

Le printemps dans toutes ses couleurs : 9h-10h15

C'est bientôt le printemps ! Durant ce cycle de 6 séances axé sur la thématique printanière, les enfants manipuleront divers matériaux et en exploreront couleurs et textures. Grâce à diverses activités créatives, ils développeront curiosité, motricité fine et imaginaire et tout en s'amusant.

Encadré par Tiffany, animatrice municipale, cet atelier propose aux enfants des réalisations toutes en couleurs.

École maternelle du Laoü, 11h-12h. Places disponibles: 8

GS, CP et CE1

Le printemps sous toutes les formes : 9h-10h15

Avec un soupçon d'avance, accueillez le printemps lors de ce cycle de 6 séances. Chaque mercredi éveillera la curiosité et stimulera l'imagination à travers des activités créatives. De la peinture florale à la création d'insectes printaniers, les enfants exploreront les merveilles de la saison de manière ludique. Ce programme, proposé par Tiffany, animatrice municipale, encourage le développement moteur, sensoriel et social, offrant aux enfants l'occasion d'apprendre tout en s'amusant.

École maternelle du Laoü, 9h15-10h30. Places disponibles : 8

Initiation au basketball : 10h30-11h45

Le service municipal Sport et Loisirs propose de promouvoir et développer la pratique sportive chez les 5-11 ans.

À travers la découverte et l'initiation aux sports collectifs et individuels comme l'athlétisme, le basket, le handball ou encore les sports de raquettes, les éducateurs sportifs travailleront sur l'épanouissement individuel, l'apprentissage ludique et l'éducation aux sports.

Complexe Désiré-Garrain, 10h30-11h45. Places disponibles : 25

CE2, CM1, CM2

Initiation au basketball : 10h30-11h45

Le service municipal Sport et Loisirs propose de promouvoir et développer la pratique sportive chez les 5-11 ans.

À travers la découverte et l'initiation aux sports collectifs et individuels comme l'athlétisme, le basket, le handball ou encore les sports de raquettes, les éducateurs sportifs travailleront sur l'épanouissement individuel, l'apprentissage ludique et l'éducation aux sports.

Complexe Désiré-Garrain, 10h30-11h45. Places disponibles : 25

BIM ! (Bureau d'Investigation du Mercredi) : 10h30-12h

L'association « Les Petits Débrouillards » reprend du service pour ce 4e cycle et lance le BIM (Bureau d'Investigation du Mercredi) !

Les méthodes de la police scientifique ne concernent-elles que les experts ? Pas sûr... Au travers d'une intrigue mise en place par l'association, vous mènerez l'enquête pour démasquer le coupable ! Relevé d'empreintes, ADN, encre sympathique, analyses au microscope, vous relèverez les indices et découvrirez ainsi les grands principes utilisés dans la police scientifique. Une occasion pour vous de découvrir le large domaine de la science tout en questionnant le monde qui vous entoure.

École élémentaire du Laoü, 10h30-12h. Places disponibles : 12

Qui peut avoir accès aux activités des Bons plans du mercredi ?

Les activités des Bons Plans du mercredi sont ouvertes à tous les enfants scolarisés de la toute petite section de maternelle au CM2, dans la limite des places disponibles, avec priorité donnée aux habitants de Lescar.

Comment fonctionnent les activités des Bons Plans du Mercredi

Les enfants peuvent choisir parmi un panel d'activité et s'inscrivent pour un cycle complet (de vacances à vacances). Un ordre de préférence peut-être renseigné si l'enfant est intéressé par plusieurs d'entre elles.

Un descriptif de toutes les activités et un bulletin d'inscription est diffusé avant chaque période de vacances scolaires.

Un retour sera fait à chaque famille pour validation des inscriptions.

Une activité pourra être annulée par manque d'inscription. Les familles en seront informées avant le début du cycle.

Les horaires

Les horaires sont communiqués lors de la diffusion des programmes et dépendent de chaque activité.

Aucune garderie ne sera assurée en amont ou en aval des activités. Les enfants devront être déposés à l'heure indiquée et devront être récupérés à la fin de celle-ci.

Les lieux

Chaque activité se déroule sur le lieu indiqué sur la fiche d'inscription.

Dans certains cas, le lieu de rendez-vous peut changer en cours de cycle, en fonction de l'activité ou des conditions météorologiques. Vous en serez avertis par mail, la veille de l'activité.

La facturation

Les activités proposées vous seront facturées à hauteur de :

- › 22 € par cycle (de vacances à vacances) pour les Lescariens.
- › 34,50 € par cycle (de vacances à vacances) pour les non-Lescariens.

La facture vous sera envoyée à l'issue du cycle par voie postale ou dématérialisée via le portail famille.

Le règlement doit être envoyé ou remis exclusivement à la régie centrale de la mairie de Lescar.

Pour bénéficier du tarif Lescarien, la production annuelle d'un justificatif de moins de trois mois (facture EDF, eau, gaz, téléphone fixe) est obligatoire pour les usagers résidant à Lescar.

Les absences

Toute absence doit être signalée par mail auprès du service Enfance à l'adresse suivante

: planmercredi@lescar.fr

La facturation s'effectuant au cycle et non à l'activité, aucune déduction ne pourra être appliquée, quel que soit le motif.

Comment inscrire vos enfants ?

- › Remplissez le formulaire en ligne [en cliquant ici !](#) 
- › Vous avez jusqu'au mercredi 5 mars pour inscrire vos enfants.

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

L'utilisateur doit être à jour de ses paiements pour procéder à l'inscription.

La production annuelle de l'attestation de domicile est obligatoire pour les usagers résidant à Lescar.

<https://www.lescar.fr/information-transversale/agenda/les-bons-plans-du-mercredi-cycle-4-4-1290?>

VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR

Lescar.fr

22 > 25
AVRIL AVRIL

ENFANCE - JEUNESSE

Les vacances de printemps à la MDJ

📍 CENTRE ANIMATION RENCONTRES
RUE RAOUL FOLLEREAU
64230 LESCAR



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h